AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0930
FR0000120172-FS0433

20 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 avril 2016, la société par actions simplifiée CRFP 13[1] (Route de Paris, Zone Industrielle, 14120 Mondeville) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 avril 2016, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT et détenir 1 856 167 actions CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT représentant autant de droits de vote, soit 43,00% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT[3].

[1] Contrôlée par Carrefour S.A.
[2] Sur la base d'un capital composé de 4 316 678 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général, à ce jour.
[3] Cf. notamment communiqué de la société en date du 13 avril 2016 et prospectus ayant le visa de l'AMF n°16-089 en date du 22 mars 2016.